

&gt;&gt; Réunions régionales

&gt;&gt; L'AUTEUR

**Jacques MANIERES**

Conseiller du CRO Bourgogne

## L'Ordre s'adresse à l'opinion publique

**Soucieux de communiquer sur les enjeux et l'évolution de la profession vétérinaire, le Conseil supérieur de l'Ordre des vétérinaires convie la presse à une série de réunions régionales. Inaugurant ce cycle de rencontres, une première conférence de presse s'est tenue à Dijon, le 26 mai. Les grands dossiers de la profession ont été passés en revue.**

FCO, prescription hors examen clinique, délégation d'actes, désertification et maillage vétérinaire, médicament vétérinaire et santé publique, sont autant de dossiers dont la profession doit débattre ouvertement et largement. L'Ordre des vétérinaires veut s'adresser à l'opinion publique au travers de médias généralistes et spécialisés afin de montrer l'évolution de l'activité des vétérinaires et les enjeux qui en découlent.

Il a choisi pour cela le format de réunions régionales, inaugurant cette initiative par un petit déjeuner de presse, le 26 mai, à Dijon. Les médias y ont été conviés en présence des responsables professionnels vétérinaires ordinaires, syndicaux et des GTV Bourgogne et Franche-Comté ainsi que de nos confrères des directions des services vétérinaires et des laboratoires départementaux, pour débattre sur le thème suivant : « *Vétérinaires/ éleveurs : de nouvelles synergies pour préserver la santé du consommateur* ».

Qu'il s'agisse du vétérinaire urgentiste, du vétérinaire qui, suite à des soins individuels, élabore un plan de prévention au niveau d'un élevage particulier, ou du vétérinaire sanitaire, qui participe à un plan de lutte collectif, le vétérinaire ne peut travailler valablement qu'avec la confiance de ses clients en créant un véritable binôme éleveur-vétérinaire.

### Vétérinaire en zone laitière : miser sur la prévention

Pour notre confrère Patrick Coltery, président du CRO Franche-Comté, exerçant en zone laitière fromagère, l'état de santé et le bien être de la vache sont capitaux pour produire un lait de qualité. Le rôle du vétérinaire est de soigner mais surtout de prévenir afin d'optimiser la rentabilité de l'exploitation tout en favorisant la qualité du lait. Beaucoup d'éleveurs ont compris cette problématique et forment avec leur vétérinaire une équipe réactive pour mettre en place des plans de préventions personnalisés, pour lutter contre le parasitisme ou les mammites par exemple.

### Exercer en zone allaitante : assurer l'urgence

Berceau de la race charolaise, les éleveurs bourguignons sont avant tout des naisseurs ce qui influence fortement l'activité vétérinaire.

J'ai développé deux thèmes majeurs : les vétérinaires bourguignons sont des urgentistes et ne doivent plus être comparés aux médecins mais à l'hôpital, avec les spécificités et contraintes inhérentes en matière de garde, de nécessité de mise à disposition de médicaments et de difficultés pour assurer un service de qualité 365 jours/an, 24 heures/24, avec, de surcroît, une activité saisonnière.

Le deuxième point concerne la diversité des exploitations dans lesquelles nous intervenons pour réaliser soins, plans de prévention et activités sanitaires. Cette diversité concerne aussi bien les espèces présentes que les productions ; la taille des exploitations ; la qualité des animaux et leur valeur ; la technicité, formation et expérience des éleveurs ; la géographie.

Cette variabilité de profil des exploitations ne laisse pas la place à un conseil ni à des plans de prévention standardisés.

### Délégation d'actes : sous conditions

La profession vétérinaire n'est pas opposée par principe à la délégation d'actes et les éleveurs réalisent de plus en plus d'interventions sur leurs animaux. Dans l'exemple de la FCO, il ne s'agissait pas d'un problème de compétence mais d'une prophylaxie diligentée par l'Etat qui ne pouvait être déléguée aux éleveurs qui, de plus, ne peuvent certifier eux-mêmes une vaccination faite sur leurs propres animaux. Il en est de même pour d'autres interventions (comme la césarienne) qui mettent en danger la vie de l'animal.

### Médicament : un rôle de conseil

Pour Gérard Vignault, président du CRO Bourgogne, le vétérinaire est le meilleur communicant sur le bon usage du médicament car il est à la fois utilisateur, prescripteur et distributeur de celui-ci. Au contact de l'éleveur, il est le mieux placé pour conseiller et adapter la bonne posologie, expliquer les dangers du sous ou du surdosage et ses conséquences sur la santé publique (antibiorésistance, allergie, résidus), mais aussi pour éviter le gaspillage (générateur de déchets polluants) en prescrivant et délivrant des quantités et un conditionnement adaptés.

Certains cabinets dits de conseils en élevage, peu scrupuleux, déchargés qu'ils sont des missions sanitaires et des soins quotidiens et urgents dans les élevages, ont proposé aux éleveurs des BSE et des protocoles de soins rapides et peu coûteux, les abusant en leur laissant croire qu'ils seraient dans la plus parfaite légalité. Ces conseillers en élevage oublient qu'ils ne sont pas habilités à prescrire hors examen clinique, puisqu'ils n'assurent pas les soins réguliers de l'élevage.

### Désertification : une réalité

Dans certaines zones, comme le Nord de l'Yonne, à faible densité d'élevage, les éleveurs sont sollicités, comme ailleurs, par de nombreux intervenants qui leur fournissent des services et produits médicamenteux, ne laissant au vétérinaire traditionnel que les missions sanitaires et les quelques urgences qui, bien sûr, ont lieu le soir, la nuit ou les week-ends, moments où le seul professionnel joignable est le vétérinaire de proximité. Ce vétérinaire, conscient que son activité rurale est chronophage, perturbante et peu rémunératrice, démissionne laissant des zones ou les urgences sanitaires médicales et sanitaires ne sont plus assurées. ■